



FONDATION HUGOT
DU
COLLÈGE DE FRANCE
1979



LA CHAIRE HISTOIRE CONTEMPORAINE DU MONDE ARABE DU COLLEGE DE FRANCE

Avec le soutien de la

FONDATION MOULAY HICHAM
et de la
FONDATION HUGOT DU COLLEGE DE FRANCE

GENERATIONS ARABES

JALILA SBAI

‘Le Politique au Maroc à l’Ecole des Femmes’

Fondation Hugot, Paris

28 et 29 juin 2012

Le Politique au Maroc à l'Ecole des Femmes

De la génération de Ahrar à la Génération des Ahrar

Pour échapper aux techniciens de la gouvernance politique sans vision. Pour combattre le fondamentalisme qui traque la corruption mais commence par instaurer la répression des libertés fondamentales. Pour éviter le non-sens du rejet vengeur qui, double symétrique et impuissant, dénonce son adversaire sans alternative sensée. Il ne suffit pas d'avoir un programme. Il faut des hommes et des femmes aux expériences intérieures singulières, questionnantes, intransigeantes, et à cette condition seulement refondatrices. Des hommes et des femmes sachant transmettre et partager une parole révoltée et à ce prix seulement innovante.

Julia Kristeva, ***L'avenir d'une révolte***, Flammarion, Champs Essais, 2012, pp.9-10.

Pour la première fois de son histoire à l'automne 2011, l'impensable, l'inconcevable en politique au Maroc a été énoncé: la chute du régime - isqat an Nidam - autrement dit, isqat al Malakiyya, verbalisé par des femmes marocaines assumant pleinement cette parole politique exceptionnelle puisqu'elles se sont identifiées et exprimées à visage découvert.

Ainsi donc, ce ne sont pas ces jeunes enragés des bidonvilles, des quartiers populaires, et du mouvement du 20 février, dont le rap d'un 'fielleux' al Haqued traduit la haine et l'aversion pour le politiquement correct, l'establishment et ses représentants, ni ces hommes politiques laïques, modernistes, réformistes ou traditionalistes aguerris et rompus à la chose politique, mais des femmes, sans appartenance politique ou institutionnelle, - hormis leur soutien inconditionnel aux jeunes, au mouvement du 20 février, et au printemps arabe -, toutes générations confondues, qui ont osé défier le régime dans ce qu'il a de plus sacré, la monarchie marocaine, pour une « *Raison dédiée à l'infini d'un autre, ici le fils, prête à se*

* Historienne, chercheure associée à la chaire d'Histoire contemporaine du monde arabe au Collège de France.

substituer à lui, à l'heure la plus extrême,...Raison qui redoute de cautionner l'injustice, de pactiser avec elle, plus que de mourir. Raison où se vit une crainte pour le sort redoutable promis à autrui, crainte qui infléchit le tourment où chacun est de sa propre finitude, en cet affrontement décisif avec l'angoisse du prochain¹. ».

Un défi, amorcé par un 'ash ash sha'b, vive le peuple, répété malignement et astucieusement par des femmes d'âge mûr, voire des grands-mères, interpellées dans les rues lors des manifestations ou devant des commissariats alors qu'elles viennent s'enquérir du fils, du frère ou du mari arrêté lors d'un sit-in ou une manifestation, soulignant par-là leur soutien aux jeunes (garçons et filles) et leur engagement dans le mouvement de contestation. Et, accompli par des jeunes femmes non pas par des revendications de quelques droits fondamentaux propre à leur condition ou encore l'exigence d'une réformation profonde du régime, mais par une formulation sans ambiguïté de la chute de la monarchie² comme préalable désormais à toutes réformes politiques et sociales.

Cette rupture inattendue voire brutale, du consensus en politique au Maroc, énoncée par de jeunes marocaines contraste radicalement avec le savoir³ et l'idée, que nous nous faisons des femmes marocaines, de leur histoire, de leur évolution dans la société marocaine. Une telle distorsion entre notre savoir sur les femmes marocaines et leur réel est questionnante et interrogeante sur l'Etat dans la société marocaine des femmes des générations précédentes, dans la mesure où cette rupture ne peut-être que l'aboutissement logique, me semble-t-il, d'un héritage fait par ces jeunes femmes de la réalité vécue dans la diversité de leurs conditions par les marocaines des générations précédentes, et effectivement existante depuis un

¹ Catherine Chalié, *Les Matriarches*, préface E. Lévinas, éditions du Cerf, 1985, pp.77-78.

² Présente dans les esprits depuis longtemps, l'idée était formulée en catimini, par cette métaphore : 'les escaliers se nettoient du haut vers le bas'.

³ La production scientifique et profane nationale et internationale consacrée aux femmes marocaines ces dernières années est impressionnante et couvre à peu près tous les champs d'investigation. Le nombre des ONG locales, internationales, et les associations qui s'occupent des questions féminines au Maroc est considérable. Sans minimiser ni remettre en cause ces recherches et travaux, et l'investissement inconditionnel de la société civile, des ONG et associations des droits humains dans la question féminine au Maroc, force est de constater que le monde scientifique et le monde sociale ont omis 'quelque chose d'essentiel' qui exige de reconsidérer notre savoir sur les femmes marocaines pour une nouvelle formulation de la question féminine au Maroc.

siècle⁴. Un réel qui ne se réduit pas aux tableaux statistiques (scolarisation, nombre d'enfants, participation politique, participation au marché du travail, au développement...) qui font l'ataraxie des genders studies, des féministes et autres ONG.

Quel est ce réel reçu en héritage par ces jeunes marocaines qui surprennent par leur sens aigu du politique et transmis à cette génération des Ahrar⁵, à qui elles offrent la condition de la manifester ? Cyclopéenne interrogation à laquelle cette modeste contribution ne prétend pas répondre...tout au plus apporter quelques éclaircissements sur les origines.

1. *La société marocaine : un modèle social de coexistence, de co-présence des structures matriarcale et patriarcale:*

Les enjeux induits par la centralisé de la question féminine dans le débat entre modernistes et traditionalistes au sujet du choix du model sociétal au Maroc depuis plus d'un demi-siècle, ont eu et ont encore lieu dans le déni de l'exacte structure sociale au Maroc et le refus de l'histoire contingente et spécifique des marocaines. L'ensemble des protagonistes et la prolifique littérature des genders studies, très sollicitée depuis une quinzaine d'années au Maroc, - le rapport '*Prospective « Maroc 2030 » dynamique sociale et évolutions des statuts des femmes au Maroc*⁶, illustre ce double reniement qui conduit inévitablement au choix de la politique des sexes -, postulent que l'histoire des marocaines s'inscrit nécessairement dans le modèle social patriarcal et débute avec l'indépendance.

Les études ayant pour objet les femmes marocaines et les luttes pour leurs droits depuis la fin de la seconde guerre mondiale, se sont fondées sur une transposition de la réalité historique des femmes occidentales⁷, et sa structure

⁴ Participe de cet héritage, la pratique encore vivace dans les tribus berbères du 'urf (coutume), héritage de l'antiquité, dont les textes consacrent, entre autres, l'égalité entre les hommes et les femmes en matière de succession.

⁵ J'y reviendrai.

⁶ Malilka Benradi, *Prospective « Maroc 2030 » dynamique sociale et évolutions des statuts des femmes au Maroc*, Haut-Commissariat au plan, décembre 2006.

⁷ Pendant des décennies, les droits des femmes ne furent envisagés que sous l'angle pratique. Une conception reprise et intégrée par les nationalistes : l'éducation des femmes n'étant une priorité que dans la mesure où aucun projet de construction d'une société moderne ne pouvait être envisagé sans l'éducation des femmes, puisque d'elles dépendait l'éducation des jeunes enfants. Une conception qui n'envisageait nullement la libération des femmes et moins encore leur considération en tant qu'êtres libres et égaux des hommes.

patriarcale, confondant par-là même, l'ordre patriarcal qui régit effectivement la société marocaine et l'existence supposée unique de la structure patriarcale.

Or, nous pouvons affirmer qu'historiquement le modèle patriarcal, qui fait système avec la monarchie, ne correspond pas au réel de la société marocaine depuis au moins un siècle, à cause de la contemporanéité et la co-existence de la structure matriarcale et la structure patriarcale, que ce réel a synchronisé/synchronise ces deux structures, matriarcale et patriarcale, et que la structure matriarcale était et est toujours présente chez les femmes marocaines qui ont appartenu/appartiennent schématiquement à trois catégories :

Les femmes libres à entendre dans les sens de femmes de bonnes familles ou de classes moyennes-supérieures (rurales ou citadines) destinées au mariage et à la génération - les femmes ayant fait des études supérieures dans les années soixante et soixante-dix appartiennent en grande majorité à cette catégorie-là –, pour qui le premier statut personnel (1958) et le suivant (1993) ont été pensés

Les femmes noires ou mulâtres, esclaves - dont le sort était lié à cette première catégorie de femmes de bonnes familles – destinées prioritairement au sexe pour les hommes des classes supérieures⁸, qui les entretenaient et les faisaient bénéficier parfois de logement indépendant ou les contraignaient à la cohabitation avec les génitrices. Ces femmes libérées de leur statut d'esclave au décès du chef de famille, se retrouvaient à la rue avec ou sans leurs enfants. Délivées, ces femmes qui n'avaient pas été soumises aux mêmes contraintes sociales et morales que leurs semblables, rejoignaient les quartiers populaires, reproduisant le schéma de concubinage qu'elles avaient connu, choisissant les hommes et inversant les rôles dans les foyers qu'elles avaient créés par nécessité.

Toutefois, quand elles demeuraient dans les familles, on leur faisait endosser le rôle des hommes. Elles devenaient un chaînon essentiel dans l'accès à l'espace public pour les veuves des classes supérieures appauvries par le partage des héritages entre plusieurs épouses et familles. Ces veuves 'déclassées' assumaient alors le rôle de chef de famille soit en gérant les biens fonciers ou immobiliers familiaux, en attendant l'âge adulte des garçons, soit en gagnant leurs vies par ce

⁸ La servitude, on s'en doute, n'est plus une affaire de couleur de peau depuis des lustres, la 'marchandisation' des corps, - qui n'est plus l'apanage des femmes -, n'est plus circonscrite à la prostitution. La servitude revêt au Maroc comme ailleurs de nouvelles formes spécifiques.

que nous appelons aujourd'hui le travail informel, vendant leur propre production de couturières, de brodeuses, de pâtisseries...aux marchands et boutiquiers des médina, utilisant les 'ex-esclaves-concubines' comme hommes et moyen d'accès à l'espace public afin de sauvegarder les apparences de l'appartenance à la classe supérieure et assurer l'avenir des fils.

Mais, en l'absence d'intermédiaire pour l'accès à l'espace public, ces veuves devenaient elles-mêmes chefs de familles et s'approprièrent les prérogatives de leurs défunts maris, créant ainsi une structure matriarcale dans la mesure où même à l'âge adulte des fils, elles ne perdaient pas leur pouvoir et où elles instauraient une transmission par les femmes imposant une égalité de fait entre les hommes et les femmes au sein de l'espace privé.

Les femmes des classes populaires qui elles, ont toujours travaillé, fréquenté l'espace public, et ont très tôt imposé leur liberté et leur indépendance vis-à-vis du model social dominant : les pionnières, les femmes des tribus de 'abda et de Doukkala qui travaillaient dans les premières usines sucrières et dans les conserveries, installés par le protectorat français, dont les hommes des tribus, maris ou tuteurs, venaient chercher les salaires à la fin de la semaine, exigèrent de leurs employeurs français que leurs appointements leur soient intégralement versés. Cette indépendance économique - aussi modeste soit-elle - corrélative à l'exode rural avait abouti dans certains quartiers populaires de Casablanca, Safi, puis Tanger, Tétouan et d'autres villes non loin des côtes, en construction à l'époque, à un changement de structure sociale dans ces quartiers, faisant coexister structure patriarcale et structure matriarcale, les femmes devenant chefs de familles, inversant les rôles, se mariant et divorçant plusieurs fois en gardant les enfants. Aujourd'hui encore, ces femmes des milieux populaires représentent 88,2% des femmes chefs de ménages⁹. Une partie de l'actuelle classe moyenne issue de ces quartiers populaires, doit sa promotion sociale à la dynamique de ces pionnières, qui au fil du temps se sont enrichies grâce à toute sorte de commerce et/ou grâce à l'émigration nationale et transnationale.

⁹ Cf. *La femme marocaine en chiffres : tendances d'évolution des caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles*, rapport du Haut-Commissariat au plan, octobre 2008.

Ainsi, les esclaves comme les femmes des classes 'moyennes'¹⁰ et populaires du début du siècle n'étaient pas interdites de l'espace public et du commerce avec les hommes. De fait et par la force des choses, elles ont créé, une structure matriarcale à l'origine d'une égalité entre les deux sexes dans la pratique et dans l'espace privé. Ce qui me justifie à dire qu'historiquement la société marocaine connaît depuis un siècle une co-présence et co-existence de deux structures, matriarcale et patriarcale, et que corrélativement et conjointement ces deux structures étaient assujetties au même ordre social, l'ordre patriarcal.

2. Un matriarcat enraciné dans la mobilité et la clandestinité :

L'exigence de l'essence de la liberté et de la dignité dans les revendications actuelles des marocains, l'ancre dans le combat des femmes - hors structures institutionnelles - dans la mesure où il s'est pratiqué d'abord et avant tout dans la mobilité et la clandestinité pour la liberté et la survie économique, renforçant par-là une continuité générationnelle, et intensifiant une solidarité intergénérationnelle qui a consacré de fait - et bien au-delà de l'égalité des deux sexes – la mixité en lieu et place de la 'genderisation' forcée de la société marocaine.

La mobilité des femmes qui fut dans un premier temps matrimoniale et nationale, s'est muée à l'époque du protectorat en mobilité individuelle régionale pour le travail, puis internationale depuis l'indépendance en direction du Maghreb – en particulier l'Algérie -, de certains pays d'Afrique noire (Sénégal, Soudan), la France, l'Espagne et la Belgique, avant de se diriger vers les autres pays d'Europe (Italie, Hollande) et, depuis les années quatre vingt vers le Canada et les Etats-Unis. Cette mobilité traditionnelle de femmes veuves ou célibataires, était et est encore marquée par la clandestinité, école par excellence du combat pour l'égalité, la légalité et le droit, modifiant profondément la structure mentale de la présence au monde des femmes marocaines qui poseront dès le commencement de la lutte pour l'indépendance du Maroc - puisqu'elles y avaient participé activement dans les quartiers populaires de Casablanca, Safi et ailleurs ou dans les médinas de Fès, Meknes...soit par la récolte des fonds ou la dissimulation des armes au bénéfice des jeunes nationalistes - et dès le début des années soixante-dix que la liberté ne peut

¹⁰ Le terme est inapproprié ici, dans la mesure où il n'y avait pas de classe moyenne sociologiquement parlant au début du siècle. Il s'agit plutôt de déclassement. Ces femmes ayant appartenues à la classe supérieure, aisée et citadine.

être que politique. Des Arundhati Roy et des Taslima Nasreen, d'avant-garde, paieront leur tribut aux 'années de plomb' : neuf jeunes femmes, Fatna Bouih, Saïda Mnebhi, Rabi'a El Ftouh, Widad Bouab, Maria Zouini, Latifa Jbabdi, Bouda Nguia, Khadija Boukhari, Fatima 'Oukasha, issues toutes de milieux populaires, voire rural, activistes politiques affiliées à El Amam, feront partie des prisonniers politiques de mars 1974. Cet activisme politique non institutionnalisé à ses débuts et son inscription par la suite dans l'idéologie marxiste-socialiste, induira une perception très précoce de la réalité sociale et politique des hommes et des femmes au Maroc, entendement partagé et transmis aux générations contemporaines.

Du matriarcat à la génération des Ahrar¹¹ :

Les désenchantements suscités par la nouvelle constitution, les élections législatives décrochées par le PJD¹² - parti islamiste - à la fin de l'été dernier, le passage du mensonge à la violence à l'encontre de la population marocaine jeune et moins jeune dès l'automne 2011 - les répressions sanglantes, les arrestations arbitraires, les procès expéditifs, les lourdes condamnations des manifestants arrêtés, le désespoir de la centaine de jeunes (dont une jeune femme) qui se sont immolés par le feu¹³, sont tels que la situation est assimilée par les contestataires à celles vécues sous le roi Hassen II : 'ahd El Hassen rja', l'ère de Hassen II est de retour -, et incité les femmes marocaines, - toutes générations confondues -, qui ne faisaient qu'accompagner les revendications du mouvement du 20 février tout en s'obstinant à le circonscrire en pensées et en faits dans une révolution pacifique avec un seul mot d'ordre lors de toutes les manifestations d'avant le référendum et les élections législatives : bla hjr, bla jnawa, ni pierre, ni armes blanches, à exprimer vertement 'l'impenser' en politique au Maroc : isquat al malakiyya, une parole qui a rendu manifeste l'existence d'une génération de Ahrar, c'est-à-dire une génération d'hommes et de femmes qui se pensent avant tout comme êtres libres, des marocains et marocaines non-esclaves qui revendiquent

¹¹ Du singulier hurr, Libre, indépendant, apolitique, libéral. A ne pas confondre avec le groupe parlementaire qui existe déjà : parti du rassemblement national indépendant ; Firk at tajamu' al watani al ahrar.

¹² Parti pour la justice et le développement.

¹³ Cf. Maroc-Hebdo magazine, n°965, 10-16 février 2012. Parmi la centaine de jeunes qui ce sont immolés, vingt sont décédés dont une jeune mère, chef de famille.

Certaines plumes bien pensantes ont poussé la bêtise jusqu'à parler de ces immolations comme d'un phénomène de mode.

aussi la liberté dans ses autres acceptions¹⁴ : libertés civiles et sociales, dans le sens de libération.

Une génération qui emploie le terme Ahrar, - libres - dans son acception gréco-romaine, qui proclame haut et fort l'acceptation de sa finitude, son indépendance à l'égard de Dieu et du monde: kayna ghir mut wahda (on ne meurt qu'une fois), et exige la condition de possibilité d'existence d'êtres libres : al karama, la dignité, exprimées par ce couplet, al hurriya wa'l karama, la liberté et la dignité - scandé dans toutes les manifestations depuis plus d'un an au Maroc.

Une génération des Ahrar qui se veut solidaire - féminine-masculine -, qui s'enracine dans une philosophie de la mixité, intergénérationnelle¹⁵, indigène dans la mesure où elle emploie la darija et/ou les langues amazigh comme langues de communication, même pour ceux qui sont dans la mobilité internationale et l'appartenance à plusieurs sphères culturelles et linguistiques.

Cette génération s'inscrit dans une triple rupture, d'une part avec le passé social-politique marocain - le Maroc n'a connu depuis son islamisation que le régime monarchique¹⁶ -, d'autre part avec l'héritage intellectuel et historique français (la conception de l'Etat Nation fondé sur les droits de l'homme), et aussi et surtout avec l'héritage arabo-musulman de gestion de la question féminine, à cause d'une double nécessité : l'application de la chari'a pour ce qui est du code de la famille et la sauvegarde de la moralité publique par le maintien dans l'invisibilité des transgressions à la morale sexuelle énoncée, qui font des premiers féministes l'institution royale¹⁷ et les nationalistes. Une triple rupture qui délivre du regard mutilé induit par la centralité de la question identitaire et du principe sur lequel l'ensemble des protagonistes (laïques 'francophones' ou islamistes 'arabophones', femmes

¹⁴ Voir Martin Heidegger, ***De l'essence de la liberté humaine. Introduction à la philosophie***, Gallimard, Bibliothèque de Philosophie, Paris, 1987.

¹⁵ Si le mouvement du 20 février s'est démarqué au début par sa jeunesse, il est partie intégrante de cette génération des AHRAR bien qu'une partie de ses membres se soit désolidarisée des revendications sous-tendant la chute de la Malakiyya en tant qu'alternative politique viable pour le Maroc.

¹⁶ Une petite parenthèse (1921-1925) cependant avec la république d'Abd el Krim dans le Rif.

¹⁷ La Mudawana et sa deuxième révision, ainsi que la nomination de la première femme 'Alim avaient été consenties par le roi Hassen II.

comprises, de l'intérieur et de l'extérieur) s'accordaient : une monarchie parlementaire au sens plein du terme, garantissant la séparation des pouvoirs.

Ces jeunes femmes de la génération des Ahrar, héritières des expériences singulières du combat pour la liberté et la dignité de leurs aïeules, dont-on peut comparer la situation actuelle dans certains quartiers populaires à celle - les différences n'étant pas égales par ailleurs - des Mujeres de ciudad Juarez au Mexique- ont choisi résolument pour certaines d'entre elles, la verbalisation publique comme ultime moyen de mettre fin à ce qu'elles considèrent comme système constituant solidairement l'entrave à la modernisation du Maroc : le régime monarchique et la honte du féminin, levant le voile sur les tabous sociaux¹⁸, au moment même où les institutionnels débattent de 'l'Oeuvre de Dieu, la part du diable'¹⁹.

Elles proposent in fine, depuis le printemps 2012, une troisième voie politique structurée autour de l'essence de la liberté et de la citoyenneté - le citoyen est neutre et n'a pas de sexe - comme prima à toute construction politico-sociale, qui aboutirait à l'établissement d'une République fédérale soutenue par une constitution écrite par le peuple, devant régler la question identitaire, les disparités régionales et linguistiques. Le Prima de la liberté et de la dignité dans les revendications depuis le printemps arabe et la centralité de la question identitaire et ethnique, dans les débats politiques, ainsi que l'implication de la diaspora - dont la configuration a par ailleurs changé ces temps derniers - dans ces débats, ont abouti à la proposition d'un nouveau paradigme : une Jumhuriya Maghrébiya dont le model politique fédéral serait proche du modèle américain. Un revirement dans la dialectique politique en l'espace de quelques mois, révélateur de la maturité politique des marocaines, de leur sens du politique.

Conclusion :

La coexistence et la contemporanéité de deux structures sociales au Maroc depuis plusieurs décennies – dont j'ai à peine esquissée ici quelques principes -

¹⁸ Cf. La pièce de théâtre intitulée ' Dially' et l'hommage déférent et affectueux rendu par Abdelilah Bouasria aux femmes qui ont monté et joué cette pièce : <http://www.demainonline.com/2012/06/23/dialy-ou-les-monologues-du-vagin-a-la-marocaine/> .

¹⁹ John Irving, *l'œuvre de Dieu, la part du diable*, roman, 1985, Seuil. Titre original, *The Cider House Rules*.

participent de la proposition de ce nouveau paradigme et du fait que ce sont les femmes qui osent la verbalisation et l'énonciation. La place des femmes et la manière dont elles ont fonctionné et évolué au sein de la société marocaine, pourraient être analysés d'une part, au prisme de l'histoire des marranes, en ce sens que les femmes marocaines qui ne forment pas un groupe ethniquement et culturellement homogène ont su instaurer une structure matriarcale tout en acceptant les règles et les contraintes de l'ordre patriarcal établi et, d'autre part au prisme de l'histoire de l'évolution de la lutte des noirs américains dans son passage de lutte pacifique avec Martin Lutter King à celui de la légitimation de la violence par Angela Davis, c'est à dire celui d'une minorité ayant eu jusqu'au début du siècle un statut d'esclave./.